

APPEL A CANDIDATURE

Attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER)

Objet : Recrutement d'un attaché temporaire d'enseignement et de recherche

Réf. : Décret n°88-654 du 7 mai 1988 relatif au recrutement d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans les établissements publics d'enseignement supérieur

1. PROFIL DU POSTE

Filière Relations Internationales

Intitulé : ATER en Relations internationales et science politique

Profil de l'emploi :

Peuvent faire acte de candidature les personnes suivantes :

- **Étudiant sur le point de terminer un doctorat** et si le directeur de thèse peut attester que la thèse peut être soutenue dans un délai d'un an.

Durée : 1 an maximum renouvelable une fois pour la même durée si les travaux de recherche le justifient.

- **Titulaire d'un Doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches (HDR)** et engagement à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur.

Durée : 1 an renouvelable une fois pour la même durée.

- **Moniteur de l'enseignement supérieur** titulaire d'un doctorat, s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur.

Durée : 1 an renouvelable une fois, si l'intéressé est âgé de moins de 33 ans.

- **Enseignant ou chercheur de nationalité étrangère** ayant exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche **pendant au moins deux ans**, titulaire d'un doctorat ou d'un titre ou diplôme étranger admis en dispense du doctorat par la commission de spécialistes compétente. La dispense n'est accordée que pour l'année et le recrutement aux titres desquels la candidature est présentée.

Durée : 3 ans maximum renouvelable une fois pour une durée d'un an.

- **Fonctionnaire titulaire ou stagiaire de catégorie A** inscrit en vue de la préparation d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches (HDR), ou déjà titulaire de l'un de ces deux diplômes et s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur (**par voie de disponibilité**)

Le ou la candidat-e recruté-e interviendra dans la filière « Relations internationales » de l'Inalco, qui associe de la L2 au M2 une formation exigeante en relations internationales (science politique, histoire, droit, économie) à la connaissance d'une aire politique et culturelle extra-occidentale et la maîtrise d'au moins une langue enseignée à l'Inalco.

Le poste est ouvert à des candidat-e-s politistes. Le ou la candidat-e recruté-e sera appelé-e à assurer des cours de Licence (« Science politique », « Espace mondial », « Transitions démocratiques dans le monde » et « Méthodes du travail universitaire ») et de Master (« Peace Building »). Certains enseignements confiés à l'ATER sont susceptibles d'être assurés en anglais.

Une spécialisation aréale ainsi que la capacité à travailler dans une des langues enseignées à l'Inalco, sont une condition nécessaire à ce recrutement. Une attention particulière sera accordée aux candidatures ancrant leurs travaux en relations internationales dans l'aire de l'Asie du Sud-Est ou celle de l'Europe centrale et orientale post-soviétique. En fonction de cette spécialisation aréale, un séminaire de Master pourra être confié à la personne recrutée.

Les laboratoires CESSMA (Centre d'études en sciences sociales dans les mondes africains, américains, asiatiques – UMR 245 Inalco/IRD/Université Paris Cité), CREE (Centre de recherches Europe-Eurasie, Inalco), IFRAE (Institut français de recherche sur l'Asie de l'Est – UMR 8043 Inalco/Université Paris Cité/CNRS) et CASE (Centre Asie du Sud-Est - UMR 8170 EHESS/CNRS) pourront constituer des laboratoires d'accueil pour le développement d'une recherche que le-la candidat-e devra inscrire dans un des axes de recherche proposé par l'un de ces laboratoires.

Il est enfin attendu de la part du ou de la candidat-e recruté-e une contribution aux tâches collectives au sein de la filière (étude de candidatures, encadrements de stages et d'alternances, encadrement de mémoires, suivi de projets professionnels, grand oral, concours blancs...).

2. CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Le ou la candidat(e) travaillera en collaboration avec la direction de la filière Relations internationales et assurera un service annuel en présence des étudiants de 192 heures de travaux dirigés.

Recrutement prévu pour le 1^{er} septembre 2025

3. REMUNERATION

Calculée sur la base de l'indice brut 513 (indice majoré 446), soit 2 261,42 € bruts mensuels auquel s'ajoute une prime de recherche et d'enseignement d'un montant annuel brut de 1 304,06 euros le cas échéant, le remboursement des transports à hauteur de 61.10 €/mois et une participation de 15 €/mois à la mutuelle santé

4. DOSSIER DE CANDIDATURE

Merci d'envoyer le CV avec une lettre de motivation **avant le mercredi 21 mai 2025**. Les candidats présélectionnés seront auditionnés entre les **10 et 12 juin 2025**. La convocation pour l'audition leur parviendra le **2 juin 2025** au plus tard.

Si vous êtes retenu, le dossier de candidature devra être complété des pièces listées ci-après en fonction de votre statut :

Fonctionnaire de catégorie A (Art. 2.1)

- Une copie de l'arrêté de nomination (pour les stagiaires) ou de titularisation ;
- Une copie du dernier arrêté d'affectation ;
- Le cas échéant, une copie de l'arrêté de détachement
- L'inscription à la préparation d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches ou, pour les titulaires du doctorat l'engagement à se présenter à un concours de l'enseignement supérieur (annexe A) ;
- Une demande de détachement pour les titulaires (annexe C) ou de congé sans traitement pour les stagiaires (annexe D).

Allocataire d'enseignement et de recherche titulaire du doctorat et ayant cessé d'exercer ses fonctions depuis moins d'un an (Art. 2.2)

- Une copie du diplôme de doctorat ;
- Une copie du contrat d'allocataire d'enseignement et de recherche ;
- L'engagement à se présenter à un concours de l'enseignement supérieur (annexe A).

Enseignant ou chercheur de nationalité étrangère titulaire du doctorat (Art.3)

Toutes les pièces doivent être traduites en français

- Une pièce attestant de votre qualité d'enseignant ou de chercheur pendant deux ans, dans un établissement étranger d'enseignement ou de recherche ;
- Une copie du diplôme de doctorat ou d'un titre ou diplôme équivalent ;
- Une copie du dernier contrat de travail si vous avez exercé une activité dans un établissement d'enseignement et de recherche en France.

Moniteur titulaire du doctorat (Art. 4)

- Une copie du contrat de moniteur ;
- Une copie du diplôme de doctorat ;
- L'engagement à se présenter à un concours de l'enseignement supérieur (annexe A).

Étudiant devant soutenir une thèse dans un délai d'un an (Art. 5)

- L'inscription à la préparation d'un doctorat ;
- L'attestation du directeur de thèse indiquant que la thèse sera soutenue dans un délai d'un an (annexe B) ;
- Une copie du dernier contrat de travail si vous avez exercé une activité dans la fonction publique.

Titulaire du doctorat ou d'une habilitation à diriger les recherches s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur (Art. 6)

- Une copie du diplôme ;
- Une copie du dernier contrat de travail si vous avez exercé une activité dans la fonction publique ;
- L'engagement à se présenter à un concours de l'enseignement supérieur (annexe A).

Le dossier doit être adressé de préférence par voie électronique à l'attention de :
Monsieur Sébastien Colin, Directeur de la filière Relations internationales
sebastien.colin@inalco.fr
et de Monsieur Damien Simonneau, Directeur-adjoint de la filière Relations internationales,
damien.simonneau@inalco.fr
Sinon par voie postale :
Direction des Ressources humaines
CS 21351
65 rue des Grands Moulins
75214 Paris Cedex 13